



Les choix économiques et sociaux gouvernementaux aggravent la situation de l'emploi, du pouvoir d'achat et des salaires. Alors que les besoins de services publics et de protections sociales sont considérables et alors que l'ensemble de la population confirme son attachement à ceux-ci, le gouvernement poursuit sa politique de casse de ces deux éléments essentiels à la cohésion sociale.

**C'est pourquoi la FSU est totalement engagée dans la journée d'action de grèves et de manifestations du 23 mars** lancée à l'initiative des organisations interprofessionnelles CFDT, CGT, FSU, Solidaires et UNSA, journée destinée à mobiliser les salariés du public et du privé et à affirmer que d'autres orientations sont nécessaires, justes et possibles.

**La FSU dénonce les suppressions d'emploi**, notamment dans les services publics et dans les trois fonctions publiques, les transformations de nombreuses missions, les remises en cause actuelles du statut de la Fonction publique notamment avec la mise en place de la RGPP et de la loi mobilité.

**La FSU dénonce le choix de la casse des solidarités**, de la mise en œuvre de politiques d'individualisation et de concurrences entre personnels et services qui sont contraires aux missions d'intérêt général.

**La FSU estime que les salaires** sont un enjeu majeur tant du point de vue social qu'économique.

**Dans la fonction publique**, elle réclame l'ouverture de négociations afin de permettre un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et une reconstruction de la grille qui reconnaisse les qualifications et offre des espaces indiciaires permettant une revalorisation des carrières pour tous. Ces discussions doivent permettre de revoir la question des bas salaires.

**La FSU se prononce pour la résorption de la précarité**, elle demande l'arrêt des embauches de personnels précaires et non titulaires et qu'un plan de titularisation soit rapidement ouvert à tous les non titulaires.

**Concernant le dossier essentiel des retraites et pensions**, les communications gouvernementales multiples privilégient l'allongement de la durée de cotisation en reculant l'âge de départ à la retraite et la remise en cause du calcul des pensions sur les six derniers mois ! La FSU se prononce clairement contre ces propositions et défendra dans les débats ses revendications rappelées à son récent congrès, destinées à maintenir, développer et améliorer le système des retraites et pensions.

**Dans de nombreux secteurs les personnels se mobilisent et des journées d'actions sont déjà prévues, notamment :**

- le **9 mars** à la justice,
- le **10 mars** au secrétariat d'état aux sports,
- le **11 mars** dans le secteur de la petite enfance et à la protection judiciaire de la jeunesse,
- le **12 mars** à l'éducation dans le second degré

**La FSU appelle à la réussite de ces actions et à leur développement.**

La FSU appelle les personnels de la Fonction publique à être en grève le 23 mars et à participer massivement aux manifestations afin d'assurer la réussite de cette mobilisation.